

Reportage

L'extraction de sable se poursuit allègrement à Akanda



Derrière le Premier Campement, les exploitants de sable exercent leur activité à l'intérieur d'énormes clôtures.



Les constructions, qui étaient à cet endroit, ont toutes été détruites par la mer qui a gagné du terrain.

Guy-Romuald MA-
BICKA

Libreville/Gabon

C'est à l'intérieur des concessions bien clôturées que des exploitants mènent aisément leur activité. Une ruse qui leur permet de contourner la mesure gouvernementale prise en 2011 et confirmée quatre ans plus tard, portant interdiction d'exploiter les matériaux de carrières dans cette partie de Libreville.

IL est environ 9 heures ce mercredi. Alors que nous sommes au marché du Premier Campement, une succession de camions-bennes venant de derrière l'espace commercial précité attire notre attention. De certains jeunes résidant dans la zone, nous apprenons que ces gros porteurs sont là pour prendre du sable. «Ils prennent du sable dans la zone, tous les jours ouvrable et certains week-ends», confient nos interlocuteurs.

A bord de notre véhicule, nous décidons de faire un tour derrière le marché. En suivant les traces de sable laissées sur la route par les camions, nous arrivons devant une concession bien clôturée, avec un portail peint en noir. Tout indique que derrière la barrière, se trouve une carrière de sable.

A pied, nous contournons alors le mur pour regarder du côté de la plage. Et là, c'est la stupéfaction. C'est ce qu'on appelle faire preuve de malice. Alors que nous nous attendions à voir, derrière ces clôtures, des bâtiments, ce sont les marques de pelleteuse et les traces de roues de camions-bennes qui s'offrent à notre vue. Ce qui suffit à nous persuader que l'extraction de sable est encore pratiquée dans cette partie de Libreville.

CAMIONS BIENS BÂCHÉS.

«C'est ainsi tout le temps, à l'exception des week-ends, notamment les dimanches, et les jours fériés. Ici, tout se passe à l'intérieur de la barrière. Les exploitants ont toujours une sentinelle qui donne l'alerte s'il sent un danger», racontent nos interlocuteurs. Lesquels acceptent de nous conduire sur d'autres sites. Même constat. A l'intérieur des parcelles clôturées, les exploitants font entrer les camions-bennes et des chargeuses pour extraire et enlever du sable. Une fois les camions bien chargés et leurs contenus soigneusement couverts de bâches, les portails s'ouvrent pour les laisser sortir, puis se referment immédiatement. Voilà donc contournée, la mesure gouvernementale portant interdiction d'exploiter du sable au nord de la capitale gabonaise!

En effet, en avril 2011, le gouvernement, par le biais du ministère des Mines, avait pris la décision de mettre fin à cette activité, notamment dans la commune d'Akanda. La mesure a été réitérée en 2015. Le décret n°0050/PR/MMIT du 12 janvier 2015 précisant les modalités de cette interdiction qui concerne toutes les substances minérales classées en régime de carrières (sable, latérite, grès, calcaire, sable de remblai), les zones situées à l'intérieur d'un rayon de 350 mètres du littoral, ainsi que les zones du Cap Estérias, du Cap Santa Clara et de Malibé 1 et 2. Au-delà du caractère illégitime de nombreuses exploitations, il s'agissait surtout d'arrêter les méthodes d'exploitation des matériaux de ces carrières et les effets négatifs de cette activité sur l'environnement. La mesure gouvernementale avait été motivée par un constat pour le moins alarmant : l'extraction de sable est, en partie, à l'ori-



Du fait de l'extraction de sable, plusieurs lacs ont été formés dans la commune d'Akanda.



A notre passage, une chargeuse et un camion sortaient de ce site.

gine de l'avancée de la mer. Plusieurs écologistes et autres organisations non gouvernementales œuvrant dans la protection de l'environnement ont fait la démonstration que la mer a réduit la côte de près de 200 mètres. De plus, l'exploitation sauvage des matériaux de carrières exposait le nord de Libreville au phénomène d'immersion. Conscient des catastrophes qui pouvaient en découler,

à l'exemple de ce que l'on peut voir ailleurs, le gouvernement a tranché en décidant d'arrêter l'exploitation de sable. Mais derrière le marché du Premier Campement, certains usent de stratagèmes pour continuer leur activité. Le sable est un matériau indispensable dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les exploitants sont régulièrement sollicités pour des livraisons, surtout en saison sèche,

période propice à la construction de logements et des voies de communication.

ABSENCE DE CONTRÔLES. La poursuite illicite de cette activité montre que l'administration compétente est absente sur le terrain. Une chose est d'interdire l'exploitation des matériaux de carrières, une autre est de veiller au respect des mesures prises.

De sources concordantes, l'on affirme pourtant que le chef du département précité n'a eu de cesse de demander à ses collaborateurs, au cours des réunions de cabinet, d'effectuer souvent des contrôles de terrain pour s'assurer que les décisions prises sont effectivement appliquées par les exploitants. Tout porte à croire, sauf à s'y méprendre, que les indications du ministre ne sont pas suivies d'effets. Mais aussi que les exploitants bénéficient de la complicité de certains agents véreux du ministère des Mines. Lesquels privilégieraient finalement leurs intérêts, au point de torpiller l'action de leur administration. Sinon, comment comprendre que l'on soit inactif devant un désastre environnemental qui a lieu à moins de 30 kilomètres de l'immeuble du 2-Décembre ?

La collaboration des forces de l'ordre est également à déplorer. Nul besoin de rappeler qu'elles ont la mission de faire respecter les décisions prises par l'Exécutif. Dimanche dernier, le chauffeur d'un camion-benne transportant du sable a été interpellé par les gendarmes effectuant les contrôles entre le marché du Premier campement et le Collège d'enseignement secondaire d'Avorbam.

Plutôt que de vérifier les pièces afférentes à la circulation du camion et le contenu de celui-ci, les pandores se sont contentés de 2000 francs! En guise de quoi? Nul ne le sait.

Au demeurant, les autorités compétentes devraient changer de méthodes pour stopper l'exploitation de sable dans une zone pourtant jugée vulnérable. La mauvaise passe économique actuelle serait un prétexte fallacieux pour expliquer l'absence des contrôles de terrain.